

**Compte-rendu de la réunion de délégués de classe du mardi 9 mars 2010**

**1. Communication des délégués au sujet de discussions commencées dans les classes**

- Pour protéger les végétaux qui se trouvent dans l'école (grande cour, face au préau), les élèves proposent qu'un grillage soit installé, juste derrière les rondins de bois qui ne suffisent pas à arrêter certains élèves qui vont jouer au-delà. Ce grillage ne sera pas trop grand, il pourra mesurer entre 50 et 60 cm.
- Les délégués de la classe de CP-CM1 nous disent que certains CP sont bousculés par les grands, surtout pendant le temps de la cantine.
- On remarque que les copeaux de bois qui sont autour du nouvel arbre s'envolent ; la pose de filet « discret » serait à envisager.
- Des élèves de CM2 pensent que le temps de la cantine est trop long ; le directeur informe les élèves que ce sujet a été abordé en conseil d'école, mais il apparaîtrait qu'il n'est pas possible de raccourcir ce temps pour l'école maternelle, qui fonctionne avec 2 services de cantine.
- Beaucoup de manteaux sont laissés par terre et y restent même après les récréations. Il n'est pas possible d'installer des porte-manteaux ni dans la cour, ni sous le préau .Il en est donc appelé au soin de chacun par rapport à ses propres vêtements.
- Certains délégués demandent l'installation de poubelles de tri sélectif dans la cour de l'école, surtout jaune, marron et bleue.
- La cour V. Hugo a des trous ;
- Les CE2 demandent s'ils pourront participer à l'atelier chorale.
- Les délégués garçons redisent qu'ils sentent une mauvaise odeur dans leurs toilettes.
- Les élèves ont tous remarqué que la ligne blanche qui marque l'endroit que les parents n'ont pas le droit de dépasser n'est pas respectée, et qu'ils ont quelquefois du mal à se frayer un passage.

**2. Billodrome**

Ce billodrome est réservé aux classes de CE2, CM1 et CM2.

Il y a beaucoup d'élèves autour du billodrome. Les élèves discutent des points positifs et négatifs au sujet d'une partition du temps d'accès au billodrome pour chaque niveau (on n'aura pas le droit d'inviter des élèves non prévus).

En conclusion des discussions, le directeur demande un temps d'observation supplémentaire. S'il s'avère que les élèves sont trop nombreux, il y aura un planning d'accès à ce circuit de billes. A chaque récréation, deux niveaux de classe pourront y jouer

Ecole élémentaire Pasteur  
2, chemin de l'abreuvoir  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

	Lundi	mardi	jeudi	vendredi
Récréation du matin	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2-CE2	CE2-CM1
Récréation de l'après-midi	CM2-CE2	CE2-CM1	CM1- CM2	CM2